

LES AMIS DU MUMO
12 Rue d'Andigné
75016 PARIS
Association publiée au Journal Officiel le 20 Avril 2013
SIRET 792 762 668 00012

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU 12 MAI 2021

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis ce jour à 17 Heures au siège social sis à PARIS – 75016 – 12 Rue d'Andigné sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion,

Sont présents :

Monsieur Rudy BOUBLIL
Monsieur Jonathan GERVOSON
Madame Ingrid BROCHARD

La feuille de présence qui a été signée par chaque administrateur en entrant en séance permet ainsi de constater que 3 membres sont présents.

Le quorum prévu à l'article 10 des statuts étant atteint, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Le Conseil d'administration est présidé par Monsieur Rudy BOUBLIL,

Madame Ingrid BROCHARD est présente en qualité de secrétaire.

Celle-ci rappelle l'ordre du jour, à savoir :

- 1/ - Approbation du procès-verbal de la précédente réunion du Conseil d'Administration,
- 2/ - Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- 3/ - Proposition d'affectation du résultat,
- 4/ - Conventions de l'article L. 612-5 du Code de commerce,
- 5/ - Examen des mandats afférent à l'administration et au contrôle de l'association
- 6/ - Proposition de fixation du montant de cotisation pour l'année,
- 7/ - Préparation et convocation de l'Assemblée Générale Annuelle.

Puis, les différents points inscrits audit ordre du jour sont discutés et donnent lieu aux votes, à savoir :



1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2020

Le procès-verbal de la précédente réunion du Conseil d'Administration, dont lecture est donnée par le Secrétaire, est adopté.

2/ EXAMEN ET ARRÊTÉ DES COMPTES DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Le Président soumet au Conseil les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le Conseil prend acte que les comptes annuels qui lui sont présentés ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Il précise qu'ils ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

Puis le Président commente ces comptes et fait un exposé sur l'activité de l'Association au cours de l'exercice écoulé.

Des observations sont échangées et des explications données par le Président.

Après en avoir délibéré, le Conseil arrête définitivement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 faisant apparaître une perte de 13 481,50 € et décide de les soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

3/ PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Sur la suggestion de son Président et après en avoir délibéré, le Conseil décide de proposer à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Perte de l'exercice **13 481,50 €uros**

En totalité au compte « Réserves pour projet associatif » dont le solde créditeur sera, après affectation, ramené à la somme de 8 601,58 €uros.

Compte tenu de cette affectation, les fonds propres de l'Association s'élèveront à 133 422,08 €uros.

4/ CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 612-5 DU CODE DE COMMERCE

Le Président déclare avoir à ce sujet régulièrement avisé le commissaire aux comptes.

Le Président rappelle la convention qui est intervenue au cours de l'exercice écoulé et qui est soumise à autorisation conformément à l'article L. 612-5 du Code de commerce. Cette convention fait l'objet d'un rapport spécial.

Le Président précise en outre que le commissaire aux comptes a régulièrement reçu toutes les informations requises pour établir son rapport spécial.

Après avoir pris connaissance du rapport spécial fait état de ladite convention, le Conseil d'administration déclare n'avoir aucune observation particulière à formuler et l'approuve.



Après avoir pris connaissance de ces éléments, le Conseil d'administration déclare n'avoir aucune observation particulière à formuler.

5/ ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE L'ASSOCIATION

Après avoir examiné la situation des mandats des commissaires aux comptes (titulaire et suppléant), le Conseil prend acte qu'aucun de ces mandats n'est arrivé à expiration, étant toutefois précisé que ceux-ci expireront le 31 décembre 2021

Après avoir examiné la situation des membres du conseil, le conseil prend acte qu'aucun des mandats des premiers membres du conseil désignés par l'assemblée constitutive à savoir Monsieur Rudy BOUBLIL, Monsieur Jonathan GERVOSON et Madame Ingrid BROCHARD n'est arrivé à expiration, étant toutefois précisé que ceux-ci expireront le 31 décembre 2021.

6/ FIXATION DU MONTANT DE COTISATION

Le Président expose au Conseil qu'il convient de fixer le montant des cotisations des membres de l'Association pour l'année 2021.

Le Conseil décide de ne pas fixer de cotisation pour l'année 2021.

7/ PREPARATION ET CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

A – Convocation à l'assemblée générale annuelle

Le Conseil prend acte qu'il convient de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en vue de l'approbation des comptes annuels de l'association.

Le Président soumet au Conseil d'Administration l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Lecture et adoption du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale Ordinaire,
- Lecture du rapport de gestion et sur la situation morale et financière de l'Association,
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Conseil d'Administration,
- Affectation du résultat,
- Conventions de l'article L. 612-5 du Code de commerce,
- Vote du budget de l'exercice du 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration valide ledit ordre du jour et autorise le Président à convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en vue de l'examen dudit ordre du jour.



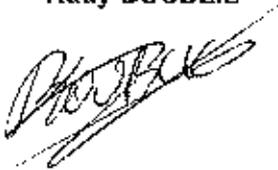
B – Rapport du Conseil – projets des résolutions

Le Conseil arrête ensuite les termes du rapport de gestion sur la situation morale et financière de l'Association qui sera présenté à l'Assemblée Générale, ainsi que le projet de résolutions qui lui sera soumis.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et la Secrétaire.

Le Président
Rudy BOUBLIL



La Secrétaire
Ingrid BROCHARD



LES AMIS DU MUMO
12 Rue d'Andigné
75016 PARIS
Association publiée au Journal Officiel le 20 Avril 2013
SIRET 792 762 668 00012

**RAPPORT D'ACTIVITE PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
ET CONCERNANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

Ces comptes, arrêtés par le Président en date du 27 Avril 2021 sont joints au présent rapport.

Nous vous soumettons à votre approbation, le présent rapport d'activité.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez connaissance ensuite des rapports du commissaire aux comptes.

**COMPTE RENDU DE L'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION AU COURS DE
L'EXERCICE**

MuMo est le premier musée mobile et gratuit d'art contemporain pour les enfants. Né en 2011, le Musée Mobile sillonne la France et le monde à la rencontre des enfants, avec des expositions itinérantes permettant une approche intime et vivante de l'art contemporain (150 000 enfants rencontrés en France, en Europe et en Afrique).

Depuis 2017, dans une seconde version désignée par matali crasset, le MuMo arpente les régions françaises avec une exposition du Cnap (Centre national des arts plastiques) et/ou du Frac (Fonds régional d'art contemporain) rattaché à chaque territoire traversé pour proposer formations, visites, ateliers et rencontres aux enfants et aux habitants éloignés de l'offre culturelle.

Toutefois, en 2020 l'activité du Mumo a été impactée par la crise sanitaire mondiale liée à l'épidémie de COVID19

Tournées

Tournée du MuMo dans les Pays de la Loire
Interventions d'artistes, scientifiques et médiateurs.rices dans les régions Île-de-France et
Provence-Alpes-Côte d'Azur

MuMo est le premier musée mobile et gratuit d'art contemporain pour les enfants.

Né en 2011, le Musée Mobile sillonne la France et le monde à la rencontre des enfants, avec des expositions itinérantes permettant une approche intime et vivante de l'art contemporain (150 000 enfants rencontrés en France, en Europe et en Afrique).

Depuis 2017, dans une seconde version signée par matali crasset, le MuMo arpente les régions françaises avec une exposition du Cnap (Centre national des arts plastiques) et/ou du Frac (Fonds régional d'art contemporain) rattaché à chaque territoire traversé pour proposer formations, visites, ateliers et rencontres aux enfants et aux habitants éloignés de l'offre culturelle.

Entre le 6 janvier et le 18 décembre 2020, le MuMo est allé à la rencontre de 5 774 participant.es sur 29 étapes et interventions d'artistes - médiateurs.rices - scientifiques :

- **7 étapes dans les Pays de la Loire** avec l'exposition "Visage, paysage" du Frac des Pays de la Loire,
- **9 étapes en Île-de-France** dans le cadre le programme "Summer of art : 9 artistes en résidence en Île-de-France" avec le dispositif "Un été culturel" du Ministère de la Culture - Drac Île-de-France,
- **13 étapes en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Île-de-France** avec le programme "Objectif Terre !" du Cnap et du Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur

Sur cette période, le Musée Mobile :

- est intervenu dans **14 départements** : les Alpes-de-Haute-Provence (04), les Hautes-Alpes (05), les Alpes Maritimes (06), les Bouches-du-Rhône (13), le Maine-et-Loire (49), la Seine-et-Marne (77), la Sarthe (72), les Yvelines (78), le Var (83), le Vaucluse (84), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val d'Oise (95),
- ciblé **8 villages de moins de 2 000 habitants** : Saint-Laurent-des-Autels (dans la commune nouvelle d'Orée d'Anjou) (49), La Chaussaire (dans la commune nouvelle de Montrevault-sur-Èvre) (49), Crouy-sur-Ourcq (77), l'Escarène (06), Valberg (06), Sault (84), Savines-le-Lac (05) et Entrecasteaux (83)
- ciblé **5 quartiers prioritaires** : Montreuil (93) - QPV Boissière, Jean Moulin ; Noisy-le-Grand (93) - QPV Champy - Hauts Bâtons ; Aubervilliers (93) - QPV Franc Moisin - Cosmonautes - Cristino Garcia - Landy ; Saint-Denis (93) - QPV Grand Centre, Sémard ; Marseille (13) - QPV La Maurelette
- coopéré avec **5 partenaires socio-culturels** :
 - Lavaré et Saint-Calais avec le Pays d'Art et d'Histoire du Perche Sarthois (72) ;
 - Longué-Jumelles, Orée d'Anjou, Montrevault-sur-Èvre et Baugé-en-Anjou avec le dispositif « Prenez l'art ! » - la saison d'art contemporaine en Anjou (49) ;
 - Baugé-en-Anjou avec la DAMM49 (49) ;
 - Montreuil, Noisy-le-Grand et Marseille (quartier de la Maurelette) ATD Quart Monde
 - L'IME de Savines-le-Lac avec le Musée muséum départemental de Gap (05)

Le MuMo a aussi coopéré avec un 6^e partenaire, l'Observatoire des Sciences de l'Univers - Institut Pythéas, pour :

- La rédaction des focus scientifiques du dossier pédagogique de l'exposition Objectif Terre !
- L'intervention de l'écologue Thierry Gauquelin lors de la formation des enseignants du 11/03 à Nice
- La visio-conférence débat du 12/10 entre l'artiste Jean-Marie Perdrix et l'écologue

Thierry Tatoni

- touché 3 281 visiteurs en Pays de la Loire (« Visage, paysage ») ; 288 participants en Île-de-France (« Summer Of Art »), 2 205 participants en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Île-de-France (programme « Objectif Terre ! »), soit un total de 5 774 participants.

Janvier-février 2020 : tournée dans les Pays de la Loire avec l'exposition Visage, paysage

Sarthe (72)

Le MuMo a fait successivement étape à :

- Lavaré du 6 au 10/01 – Pays d'Art et d'Histoire du Perche Sarthois
- Saint-Calais du 13 au 17/01 – Pays d'Art et d'Histoire du Perche Sarthois

- 1157 participant.es au total dont 891 enfants
- 22 % des enfants n'étaient jamais allés au musée
- 23 classes dont 20 du 1^{er} degré
- 25 enseignant.es / animateurs.rices formé.es dont 52 % ne connaissaient pas le Frac
- 1 coopération avec 1 partenaire socio-culturel

Maine-et-Loire (49)

Le MuMo a fait successivement étape 5 étapes, dont 2 dans des villages de – de 2000 habitants et coopéré avec 2 partenaires culturels :

- Longué-Jumelles (49) du 20 au 24/01
- Champtoceaux, Orée-d'Anjou (49) les 27 et 28/01 – Mauges Communauté
- Saint-Laurent-des-Autels, Orée-d'Anjou (49) du 29 au 31/01 – Mauges Communauté
- La Chaussaire, Montrevault-sur-Èvre (49) du 3 au 7/02 – Mauges Communauté
- Baugé-en-Anjou (49) du 10 au 14/02

- 2124 participant.es au total dont 1657 enfants
- 25 % des enfants n'étaient jamais allés au musée
- 53 classes dont 35 du 1^{er} degré
- 21 enseignant.es / animateurs.rices formé.es dont 33 % ne connaissaient pas le Frac

Juillet-août 2020 : programme « Summer Of Art » en Île-de-France

Dans le cadre du programme "Summer of Art" les artistes et collectifs suivants sont intervenus :

- Julien Carreyn à Montreuil (93) du 3 au 8/07
- Audrey Matt-Aubert à Crouy-sur-Ourcq (77) du 13 au 18/07
- Antoine Aguilar à Orsay (91) du 20 au 24/07
- Lord Anthony Cahn à Sartrouville (92) du 20 au 24/07
- Nicolas Roggy à Noisy-le-Grand (93) du 21 au 25/07
- Le collectif Ne Rougissez pas ! à Annet-sur-Marne (77) du 27 au 31/07
- Le collectif We Are The Painters à Aubervilliers (93) du 3 au 7/08
- Benjamin Swaim à Asnières-sur-Seine (92) les 19 et 20/08 et du 31/08 au 2/09
- Antoine Marquis à Saint-Denis (93) du 24 au 28/08

Septembre-décembre 2020 : programme Objectif Terre ! en région PACA et en Île-de-France

Alpes-Maritimes (06)

Autour de la thématique « Naturel-Synthétique » de l'exposition Objectif Terre !

3 interventions dont 2 dans des villages de – de 2000 habitants :

- Contes (06) du 30/09 au 02/10
- Valberg (06) du 5 au 6/10
- ➔ Intervention d'Océane Girault, médiatrice du MuMo dans les écoles de Contes et Valberg.

Ateliers de pratique artistique autour de la nature, du paysage et des animaux à partir d'éléments naturels et issus du recyclage.

- L'Escarène (06) du 23 au 27/11
- ➔ Intervention de l'artiste Jean-Marie Perdrix (artiste du Cnap) à l'école Saint-Exupéry.

Créations de sculptures monumentales d'animaux à partir de déchets plastiques collectés par les enfants et les habitants de la commune.

*- 372 participant.es au total dont 355 enfants
- 15 classes dont 12 du 1^{er} degré
- 4 enseignant.es / animateurs.rices formé.es dont 100 % ne
connaissaient pas le Frac/Cnap*



Hautes-Alpes (05)

« Chimères, hybrides, humains, non-humains » de l'exposition Objectif Terre !

2 interventions et dont 1 dans un village de – de 2000 habitants :

- Savines-le-Lac (05) du 2 au 6/11
 - ➔ Intervention du collectif Bitoflo à l'Institut médico-éducatif Jean Cluzel. Ateliers de sérigraphie et de design graphique autour de la création de chimères et découverte des collections du Musée muséum départemental de Gap.
- Briançon (05) du 16 au 20/11 :
 - ➔ Intervention d'Océane Girault, médiatrice du MuMo à l'école de la Mi-Chaussée et au collège Les Garcins. Ateliers de pratique artistique autour du bestiaire et des chimères (dessins, modelages, expression corporelles, ateliers sonores).

- 258 participant.es au total dont 246 enfants
- 9 classes dont 6 du 1^{er} degré
- 10 enseignant.es / animateurs.rices formé.es dont 90% ne connaissaient pas les Frac/Cnap
- Une coopération avec 1 partenaire culturel et pédagogique

Alpes-de-Haute-Provence (04)

Autour de la sous-thématique « Le Vaisseau Terre » de l'exposition Objectif Terre !

2 interventions :

- Forcalquier (04) du 16 au 20/11
 - ➔ Intervention de l'Olivier Leroi (artiste du Cnap) au collège Henri Laugier. Réalisation d'une installation collective avec les élèves autour du voyage dans l'espace et dans l'imaginaire. Intervention le mercredi matin de Guillaume Hébrard (astrophysicien de l'Observatoire de Haute Provence) sur le sujet des exoplanètes.
- Barcelonnette (04) du 18 au 24/11
 - ➔ Intervention de l'artiste Louise Nicollon des Abbayes au collège André Honorat. Collecte de terre glaise locale pour modeler et cuire des céramiques.

- 91 participant.es au total dont 78 enfants
- 4 classes du 2nd degré
- 13 enseignant.es formé.es dont 23 % ne connaissaient pas le Frac/Cnap

Vaucluse (84)

Autour de la thématique des cinq sens

2 interventions dont 1 dans un village de – de 2000 habitants :

- Sault (84) du 23 au 27/11
- Lauris (84) du 30/11 au 4/12

- 450 participant.es au total dont 432 enfants
- 18 classes dont 16 du 1^{er} degré

2 interventions dont 1 dans un village de – de 2000 habitants :

Var (83)

Autour de la thématique des mediums de l'art contemporain

- CA de la Provence Verte – Pourrières et Entrecasteaux (83)
 - Dracénie Provence Verdon Agglomération (83) du 14 au 21/12
- Intervention d'Océane Girault, médiatrice du MuMo dans les écoles de Sault et Lauris, au collège de Cadenet, dans les écoles de Pourrières et Entrecasteaux, à l'UGECAM (institut médico-éducatif) de Brignoles et à l'IME de Salernes. Sensibilisation à l'art contemporain et ateliers de pratique artistique sur la diversité des mediums (ateliers sonores, expressions corporelles, modelages, vidéos...)

- 567 participant.es au total dont 544 enfants
- 22 classes du 1^{er} degré

Île-de-France – Val d'Oise (95)

Autour de la thématique « Le Jour d'après » de l'exposition Objectif Terre !

1 intervention :

- Herblay-sur-Seine (95) du 14 au 21/12
- Intervention de l'artiste Nicolas Roggy à l'école Les Chênes et l'école Jean Moulin. Construction collective d'une architecture utopique en carton, inspirées par les affiches de Yona Friedman présentées dans l'exposition Objectif Terre !

- 160 participant.es au total dont 153 enfants
- 6 classes du 1^{er} degré

Marseille (13)

- Quartier prioritaire de la Maurelette du 19 au 23/10
- Intervention de l'artiste Raphaëlle Paupert-Borne pour des ateliers de peinture en plein avec les habitants et les enfants du quartier, en collaboration avec ATD Quart-Monde Marseille.

- 55 participant.es au total dont 35 enfants
 - Expositions des réalisations des participants à XX et XX

Outils et nouvelles actions mis en place en 2020

L'outil « Crée ton MuMo »

Avec plus de 900 accrochages en décembre 2020, « **Crée ton MuMo** » dans sa version adaptée à la tournée dans les Pays de la Loire a atteint un chiffre « record » depuis le lancement de l'outil en 2018. Le succès de « Crée ton MuMo » pour cette tournée s'explique par les différentes actions mises en place tout au long de l'itinérance :

- Accompagnement des visiteurs durant les portes ouvertes
- Création d'un livret-jeu (version papier et version numérique) incitant les enfants à explorer l'outil plus en profondeur.
- Présentation de l'outil numérique et atelier avec les enseignants durant les formations MuMo en partenariat avec Canopé,
- Animation d'ateliers numériques en classe,
- Présentation de l'outil lors des Petites fabriques avec l'équipe du Frac (réunions d'échanges sur les pratiques entre les enseignants d'arts plastiques du 2nd degré),
- Création, avec le Frac, d'un kit numérique à destination des enseignants des 1er et 2nd degré pour faciliter la prise en main de l'outil.

Une 6^e version de « **Crée ton MuMo** », adaptée à l'exposition *Objectif Terre !* conçue par le Cnap et le Frac PACA a été lancée en novembre 2020. Dans le cadre du programme *Objectif Terre !* déployé par le MuMo entre 2020 et 2022, l'outil a été :

- Présenté aux enseignant.es lors des formations
- Rendu accessible à tous les interlocuteur.trices de l'Éducation Nationale (enseignant.es, conseiller.ères pédagogiques, référent.es culture de la DAAC...)
- Animé en classe par la médiatrice du MuMo, Océane Girault, lors d'ateliers numériques :
 - 1 classe de l'école primaire de La Mi-Chaussée (05)
 - 2 classes du collège Le Lubéron à Cadenet (84)

Près de 270 élèves ont réalisés plus de 90 accrochages. L'outil restera en ligne tout au long de l'année 2021 et restera donc accessible en parallèle de la tournée du MuMo en PACA et Île-de-France à partir de septembre 2021.

Lien art-sciences

L'exposition *Objectif Terre !* imaginée par le Cnap et le Frac PACA a été l'occasion d'engager pour la première une réflexion sur les liens entre art et sciences. Plusieurs actions ont été menées afin de mettre en avant cette interdisciplinarité de l'exposition et d'inviter les enseignant.es des diverses disciplines à se saisir des problématiques de l'exposition :

- **Le dossier pédagogique *Objectif Terre !***, réalisé par une historienne de l'art en coopération avec l'Institut Pytheas – Observatoire des Sciences de l'Univers pour des éclairages scientifiques sur les grands thèmes de l'exposition et les œuvres,

- **Un dossier accessible en ligne** et à destination des enseignant.es et animateur.trices contenant des ressources scientifiques (articles, vidéos, podcasts) en lien avec les grandes thématiques de l'exposition *Objectif Terre* !
- Une invitation marquée envers les **enseignant.es des disciplines scientifiques** à s'impliquer dans le projet MuMo, que ce soit dans les formations ou dans les interventions d'artistes,
- **Un programme d'interventions de scientifiques et chercheurs** :
 - Thierry Gauquelin, écologue, lors de la formation MuMo du 11 mars 2020 – En collaboration avec l'Atelier Canopé de Nice et l'Institut Pythéas
 - Guillaume Hébard, astrophysicien : intervention auprès de 2 classes de 5^e du collège Henri Laugier de Forcalquier le 18 novembre 2020, en lien avec l'intervention de l'artiste Olivier Leroi.

Lancement d'un nouveau format d'intervention : les visioconférences

À l'occasion de la 6^e Semaine du climat, du 5 au 12 octobre 2020, l'Académie d'Aix-Marseille a organisé une série de visioconférences avec des scientifiques, retransmises en direct à l'échelle nationale.

Dans le cadre de cette programmation et en collaboration avec l'Académie d'Aix-Marseille et l'Institut Pythéas, le MuMo a organisé une visioconférence-débat entre **Jean-Marie Perdrix** (artiste du Cnap) et **Thierry Tatoni** (écologue, membre de l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Écologie Marine et Continentale) sur les rapports qu'entretiennent les artistes et les scientifiques à la nature.

En direct du Laboratoire d'Astrophysique de Marseille le 12 octobre 2020, cette visioconférence a été retransmise auprès d'une dizaine de classes inscrites, touchant ainsi environ 250 élèves et leurs enseignants.

Conclusions

L'activité de l'Association a été impactée par les mesures gouvernementales prises dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID19. Divers événements ont dû être annulés ou reportés. Nous avons également dû pallier les contraintes qui se sont imposées à nous, confinement, couvre-feu, interdiction puis aménagement des regroupements, limitation des déplacements...

Des subventions ont été reçues pour des projets initialement prévus en 2020 mais finalement reportés, de sorte qu'elles font ressortir un excédent de résultat qui aurait dû être moindre. Ces subventions seront utilisées, au moins en partie sur l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2021.

Par ailleurs, le maintien voire le développement des résidences d'artistes en 2020 a permis, pour nombreuses personnes, de maintenir un lien social au cours de cette période marquée par diverses mesures ayant pour effet de créer voire renforcer l'isolement des individus et/ou des familles.

Ainsi, nous sommes bien évidemment intervenus auprès des enfants, mais également auprès des personnes âgées accueillies en EHPAD.

Nos projets et interventions ont été accueillis chaleureusement par leurs bénéficiaires.

Enfin, après un an de crise sanitaire, les mesures gouvernementales commencent à s'alléger, ce qui devrait permettre de mettre en œuvre les projets qui avaient été annulés ou reportés.

En décembre 2020 nous avons procédé à la commande du camion (par avance sur les fonds à recevoir d'ART EXPLORA) qui sera dédié au projet mis en place avec le CENTRE POMPIDOU. Il est à noter que deux fois 600 000 euros de fonds ont été levés pour ce projet.

Ainsi, l'activité de l'association en 2020 a été la suivante :

	RECETTES	DEPENSES
Reprise fonds dédiés 2019	309 110,99 €	
Subvention communes départements	20 100,00 €	
Subvention objectif terre	35 311,61 €	
Subventions été culturel	30 000,00 €	
Subvention ministère de la culture	140 000,00 €	
Subvention Education nationale	10 000,00 €	
Subvention DRAC	45 000,00 €	
Collectes mécénat	180 800,00 €	
Prise en charge frais de tournée	136,00 €	
Produits divers	177,50 €	
Frais logistiques fonctionnement		22 450,26 €
Programme été culturel		27 855,16 €
Programme CENTRE POMPIDOU		23 256,00 €
Programme Objectif Terre		17 360,34 €
Prestations transports		36 840,00 €
Fournitures outillage et administratifs		4 720,75 €
Loyer		8 160,00 €
Entretien MuMo + œuvres		11 722,52 €
Assurances		3 939,40 €
Documentation générale		207,88 €
Commissions et honoraires		9 806,88 €
Communication livre expo presse		24 994,25 €
Voyages déplacements missions réception		30 493,65 €
Téléphone Affranchissement		1 346,91 €
Services bancaires		895,32 €
Impôts et taxes		1 889,87 €
Salaires et charges sociales		66 439,51 €
Autres charges		1 944,11 €
Perte de change		35,51 €
Fonds dédiés pour 2021		476 247,78 €

La participation financière des mécènes au cours de l'année 2020 s'est répartie de la manière suivante :

Subventions fonds publics	20 100,00 €
Subvention objectif terre	35 311,61 €
Subventions été culturel	30 000,00 €
Subvention ministère de la culture	140 000,00 €
Subvention Education nationale	10 000,00 €
Autres subventions publics	45 000,00 €
Collectes mécénat	180 800,00 €
TOTAL SUBVENTIONS RECUES EN 2020	460 411,61 €

PERSPECTIVES POUR 2021 »

Janvier-Décembre 2021 : suite du programme *Objectif Terre !* en région PACA et en Île-de-France

Entre septembre 2020 et janvier 2022, le MuMo déploiera un programme pédagogique de deux ans autour de l'exposition "Objectif Terre !", imaginée par le Centre national des arts plastiques (Cnap), à partir d'œuvres de sa collection et de celle du Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur.

1. **Septembre 2020-Sept. 2021 : Interventions d'artistes, de chercheur.se.s et de médiateur.trice.s** dans les classes et les communes d'accueil du MuMo en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Île-de-France. Chaque département travaillera sur l'un des 4 thèmes de l'exposition « Objectif Terre ! » :

- Alpes-Maritimes (06) : Cycle « Naturel synthétique »,
 - Hautes-Alpes (05) : Cycle « Chimères, hybrides, humains, non-humains »,
 - Alpes-de-Haute-Provence (04) : Cycle « Le vaisseau terre »,
 - Île-de-France (Yvelines, Seine-Saint-Denis, Val d'Oise) : Cycle « Le jour d'après ».
- Ainsi que les Bouches-du-Rhône (13), le Var (83) et le Vaucluse (84) (thème libre).

2. **Septembre 2021-Janvier 2022 : Tournée du MuMo** en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Île-de-France avec l'exposition « Objectif Terre ! ».

Réalisation en parallèle :

- Du dossier pédagogique « Objectif Terre ! » avec une historienne de l'art et l'Institut Pytheas – Observatoire des Sciences de l'Univers,
- De l'outil de médiation numérique « Crée ton MuMo » pour jouer aux commissaires d'exposition dans l'espace virtuel du Musée Mobile,
- Du jeu "Crée ton expo" : cartes et plateaux de jeu conçus pour réaliser la maquette d'une exposition à partir d'une sélection d'œuvres du Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur.

1. Septembre 2020-Sept. 2021 : Interventions d'artistes, de chercheur.se.s et de médiateur.trice.s

Alpes-Maritimes (06) – Cycle « Naturel synthétique »

- 9 Février 2021 : Intervention du chercheur Pierre Bonnet (CIRAD) au collège Jean Franco à St-Etienne-de-Tinée sur la biodiversité et l'application Pl@ntNet
- Du 29/03 au 2/04 : Intervention de l'artiste Ivana ADAIME MAKAC au collège de la Vésubie de Roquebillière sur le règne végétal
- Du 27/09 au 1/10 : Intervention de l'artiste Léna HIRIARTBORDE au collège Auguste Blanqui de Puget-Théniers sur le règne minéral

Hautes-Alpes (05) – Cycle « Chimères, hybrides, humains, non-humains »

- Du 11 au 15/01/2021 : Animation d'ateliers artistiques et numériques par la médiatrice Océane GIRAULT à l'école et au collège de Saint-Bonnet-en-Champsaur.
- Octobre 2021 (date à confirmer - durant la semaine de passage du MuMo) :
 - Intervention du chercheur Thierry TATONI au Musée muséum départemental de Gap sur l'évolution et la préservation des espèces le 07/11/20 à 14h.
 - Intervention de l'artiste Olivier LEROI (artiste du Cnap) au collège Alexandre Corréard de Serres (dates à confirmer).



Alpes-de-Haute-Provence (04) – Cycle « Le vaisseau terre »

- Du 18 au 22/01/21 : Intervention de l'artiste Elvia TEOTSKI au collège du Verdon de Castellane sur l'eau + Animation d'ateliers artistiques et numériques par la médiatrice Océane GIRAULT à l'école primaire de Castellane sur le feu

Île-de-France (77, 78, 93, 95) – Cycle « Le jour d'après »

- Du 04 au 08/01/21 : Intervention en milieu scolaire de l'artiste Benjamin SWAIM au collège Léon Blum de Villiers-le-Bel (95)
- Du 25 au 29/01/21 : Intervention en milieu scolaire de la designer matafi crasset au collège Jean-Baptiste Clément de Dugny (93) + Intervention en milieu scolaire de l'artiste Nicolas ROGGY à Dugny dans les écoles Paul Langevin et Henri Wallon (93)
- Du 08 au 12/02/21 : Intervention en milieu scolaire de l'artiste Nicolas ROGGY à Voulx (77) en coopération avec CourCommune
- Du 15 au 19/03/21 :
 - Intervention en milieu scolaire de l'artiste Nicolas ROGGY à Bonnières-sur-Seine (78) + Intervention en milieu scolaire de l'artiste Marie LANGELIN à Buchelay dans la CUGPSEO (78)
- Du 31/05 au 04/06/21 : Intervention en milieu scolaire de l'artiste Antoine AGUILAR à Carrières-sous-Poissy dans la CUGPSEO (78)

Mardi 18 mai 2021 : Visio-conférence – débat retransmise dans les classes au niveau national (sur inscription) "Le Jour d'après". Avec l'artiste Maxime Rossi (artiste du Cnap), Florian Jabbour, Maître de conférences, conservateur à l'Herbier de Paris et co-rédacteur en chef de Botany Letters, pour le Muséum National d'Histoire Naturelle et Marie-Christine Maurel, Professeure de Biologie cellulaire et moléculaire à l'Université Paris 6 et au Muséum National d'Histoire Naturelle, spécialiste de l'Evolution Moléculaire et des Origines de la Vie.

Septembre 2021 – Janvier 22 : Tournée du MuMo en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Île-de-France

Tournée en Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Du 06 au 10/09/21 : Étapes du MuMo à L'Escarène et à Contes (06)
- Du 13 au 17/09/21 : Étapes du MuMo à Puget-Théniers et à Valberg (06)
- Du 20 au 24/09/21 : Étapes du MuMo à Saint-Etienne-de-Tinée et à Roquebillière (06)
- Du 27/09 au 01/10/21 : Étapes du MuMo à Barcelonnette et Saint-André-les-Alpes (04)
- Du 04 au 08/10/21 : Étapes du MuMo à Castellane et Riez (04)
- Du 11 au 15/10/21 : Étapes du MuMo à Oraisons et Forcalquier (04)
- Du 18 au 22/10/21 : Étapes du MuMo à Saint-Bonnet-en-Champsaur et à Serres (05)
- Les 25-26/10/21 : Étape du MuMo à Gap en coopération avec le Musée Museum (05)
- Du 27 au 29/10/21 : Étapes du MuMo à Savines-le-Lac et à Baratier (05)
- Du 01 au 05/11/21 : Étape du MuMo à Marseille (13)
- Du 08 au 12/11/21 : Étape du MuMo à Briançon (05) en coopération avec le Centre d'Art Contemporain

Tournée en Île-de-France

- Du 15 au 19/11/21 : Étape du MuMo à Herblay-sur-Seine (95)
- Du 22 au 26/11/21 : Étape du MuMo à Villiers-le-Bel (95) avec la Micro-Folie
- Du 29/11 au 3/12/21 : Étapes du MuMo à Buchelay et Carrières-sous-Poissy (78) dans la CUGPSEO
- Du 6 au 10/12/21 : Étape du MuMo à Bonnières-sur-Seine (78)
- Du 13 au 17/12/21 : Étape du MuMo à Voulx et Lorrez-le-Bocage-Préaux (77)

Du 03 au 07/01/22 : Étape du MuMo à Dugny (93)

Outils et nouvelles actions mis en place en 2021

La construction du camion-musée MuMo x Centre Pompidou

En 2021, le MuMo et le Centre Pompidou imaginent un nouveau camion-musée dédié aux collections du Centre et réalisé avec Art Explora. Le MuMo x Centre Pompidou permet de multiplier les propositions et les rendez-vous à la rencontre du public.

Conçu par les architectes Hérault Arnod et l'artiste Krijn de Koning, le MuMo x Centre Pompidou laisse toute leur place aux œuvres exposées. Ce futur camion a été imaginé comme un outil multifonctionnel, simple et adaptable à différents usages autour de trois espaces : la loggia, la salle d'exposition et l'alcôve.

La loggia s'ouvre vers l'extérieur comme une scène de théâtre pour accueillir le public. La salle d'exposition est le cœur du dispositif, un espace épuré dans lequel les éléments techniques sont cachés afin d'éviter les perturbations visuelles face aux œuvres.

L'alcôve est l'espace surélevé en prolongement de la salle d'exposition, il peut être une salle de projection avec assises, accueillir des sculptures ou être une œuvre en soi, imaginée par Krijn de Koning.

Les études ont débuté début 2021, la construction commencera au printemps, la sortie d'atelier est prévue pour avril 2022.

L'outil « Crée ton expo »

Initié en 2018 avec le Frac des Pays de la Loire et l'agence Opixido, l'outil de médiation numérique « Crée ton MuMo » permet aux élèves de jouer aux commissaires d'exposition dans l'espace virtuel du Musée Mobile à partir d'un carrousel d'œuvres du Frac, du Cnap ou du Centre Pompidou.

En 2021-22, l'outil « Crée ton MuMo » se transforme en « Crée ton expo » ; cette nouvelle version sera d'abord expérimentée dans les Pays de la Loire, puis transposée aux autres régions visitées par le Musée Mobile.

Les commissaires d'exposition en herbe peuvent réaliser leur accrochage virtuel dans différents espaces au choix (espaces du Frac/Cnap/Centre Pompidou, espaces de musées ou centres d'art régionaux, de sites patrimoniaux...), et pas uniquement dans l'espace du MuMo. De nouvelles fonctionnalités leur permettent de mieux appréhender les œuvres et la collection dont elles sont issues. Des ressources pédagogiques sur les métiers des musées sont aussi mises à disposition.

Le Musée Mobile et ses partenaires pourront donc utiliser l'outil « Crée ton expo » indépendamment de la tournée du MuMo dans la région, chose qui n'était pas possible avec la version « Crée ton MuMo ».

Refonte de la mesure d'impact du MuMo

Avec l'accompagnement de l'agence Nuova Vista en 2020-21, le MuMo a travaillé en profondeur sur ses outils d'évaluation, et réalisé notamment des questionnaires pour mesurer l'impact de ses actions de Musée Mobile sur chaque typologie de public : questionnaires jeune public / enseignants / publics fragilisés / éducateurs / médiateurs / partenaires culturels et politiques. Ces questionnaires seront testés par l'équipe du MuMo à l'automne-hiver 2021-22, pour être lancés sur la tournée inaugurale du MuMo x Centre Pompidou en avril 2022.

4e livre à paraître sur le Musée Mobile

A paraître en septembre 2021, ce livre relatara les aventures du MuMo depuis 2017.



EXAMEN DES COMPTES ET RÉSULTATS

Par ailleurs, nous mettons à votre disposition les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 qui font apparaître pour l'association un résultat nul comme suit :

BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations incorporelles

Concessions, brevets, licences, marques : 557 Euros

Immobilisations corporelles

Installations techniques, matériels, outillages : 118 868 Euros

Autres 13 998 Euros

Avances et acomptes 150 000 Euros

ACTIF CIRCULANT

Créances

Autres : 638 Euros

Disponibilités : 405 869 Euros

Charges constatées d'avance 21 000 Euros

TOTAL ACTIF 710 929 Euros

BILAN PASSIF

FONDS ASSOCIATIFS

Fonds propres

Réserves 22 083 Euros

Résultat de l'exercice - 13 482 Euros

Autres fonds associatifs

Subvention d'investissement sur des biens non renouvelables par l'organisme 124 821 Euros

Fonds dédiés

Sur autres ressources 476 248 Euros

DETTES

Dettes fournisseurs et comptes rattachés : 17 971 Euros

Dettes fiscales et sociales : 9 087 Euros

Produits constatés d'avance 74 200 Euros

TOTAL PASSIF 710 929 Euros

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS D'EXPLOITATION

Subventions d'exploitation 280 412 Euros

Dons manuels 180 800 Euros



Reprises sur dép, amort, prov, transfert	136 Euros
Utilisation des fonds dédiés	309 111 Euros
Autres produits	56 Euros

CHARGES D'EXPLOITATION

Autres achats et charges externes	224 079 Euros
Impôts, taxes et versements assimilés	1 890 Euros
Salaires et traitements :	54 367 Euros
Charges sociales :	12 072 Euros
Dotations aux amortissements sur immobilisations	108 482 Euros
Report en fonds dédiés	476 248 Euros
Autres charges :	1 944 Euros
Résultat d'exploitation :	- 108 567 Euros

Produits financiers

Différence positive de change	121 Euros
-------------------------------	-----------

Charges financières

Différence négative de change	36 Euros
-------------------------------	----------

Résultat financier	86 Euros
---------------------------	-----------------

Résultat courant :	- 108 482 Euros
---------------------------	------------------------

Produits exceptionnels

Sur opérations en capital	95 000 Euros
---------------------------	--------------

Résultat exceptionnel :	95 000 Euros
--------------------------------	---------------------

Total des produits	856 636 Euros
--------------------	---------------

Total des charges	879 118 Euros
-------------------	---------------

Résultat :	- 13 482 Euros
-------------------	-----------------------

Nous vous invitons donc à bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous ont été présentés.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Perte de l'exercice **13 481,50 Euros**

En totalité au compte « Réserves pour projet associatif » dont le solde créditeur serait, après affectation, ramené à la somme de 8 601,58 Euros.

Compte tenu de cette affectation, les fonds propres de l'Association s'élèveraient à 133 422,08 Euros.



BUDGET

Nous vous invitons à approuver le budget de notre association pour l'exercice 2021 tel qui figure ci-joint en annexe.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE

Après avoir examiné la situation des mandats des commissaires aux comptes (titulaire et suppléant), le Conseil prend acte qu'aucun de ces mandats n'est arrivé à expiration, étant toutefois précisé que ceux-ci expireront le 31 décembre 2021.

Après avoir examiné la situation des membres du conseil, le conseil prend acte qu'aucun des mandats des premiers membres du conseil désignés par l'assemblée constitutive à savoir Monsieur Rudy BOUBLIL, Monsieur Jonathan GERVOSON et Madame Ingrid BROCHARD n'est arrivé à expiration, étant toutefois précisé que ceux-ci expireront le 31 décembre 2021.

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.612-5 du code de commerce.

Nous vous remercions de bien vouloir adopter le présent rapport d'activité, lequel sera déposé auprès des autorités préfectorales.

Nous vous invitons par conséquent à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Le Président du Conseil d'Administration
Rudy BOUBLIL



CHARGES

Nb de semaines d'action par région.

Part de chaque action sur l'année

	Les Rencontres de l'engagement	Objectif Terre! en PACA	Objectif Terre! en IDF	Tournée Objectif Terre	Crée ton expo	Tot
	7 18 %	9 23 %	7 18 %	16 41 %		39 100 %
60 ACHATS	41 520 €	36 874 €	34 340 €	68 149 €	7 009 €	187 892 €
Achats matières et fournitures - XPO Logistics / prestation transport	16 020 €	20 470 €	16 020 €	35 490 €	- €	89 000 €
Achats matières et fournitures - Prestations médiation régionale	- €	1 470 €	- €	17 955 €	5 345 €	24 770 €
Achats matières et fournitures - Prestations artistes	16 000 €	7 250 €	12 300 €	- €	- €	35 550 €
Achats matières et fournitures - Indemnités designers AAP MuMo x Pompidou	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Achats matières et fournitures - Cachet Ingrid Brochard (programme Summer of Art, recherche de fonds, livre...)	4 500 €	5 750 €	4 500 €	10 250 €	- €	25 000 €
Fournitures spécifiques	5 000 €	1 820 €	1 430 €	3 250 €	1 664 €	13 164 €
Autres fournitures	- €	114 €	90 €	204 €	- €	408 €
61 SERVICES EXT	3 421 €	4 371 €	3 421 €	7 792 €	- €	19 004 €
Locations	1 469 €	1 877 €	1 469 €	3 346 €	- €	8 160 €
Entretien et réparation	1 034 €	1 321 €	1 034 €	2 355 €	- €	5 744 €
Assurance	918 €	1 173 €	918 €	2 091 €	- €	5 100 €
62 AUTRES SERVICES EXT	11 085 €	14 165 €	11 085 €	25 250 €	32 800 €	94 386 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires - Comptabilité et CAC	2 490 €	3 182 €	2 490 €	5 672 €	- €	13 835 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires - Opixido	- €	- €	- €	- €	30 000 €	30 000 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires - metal crasset	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Publicité, publication	7 173 €	9 166 €	7 173 €	16 339 €	2 500 €	42 351 €
Déplacement, missions	1 260 €	1 610 €	1 260 €	2 870 €	300 €	7 300 €
Services bancaires, autres	162 €	207 €	162 €	369 €	- €	900 €
63 IMPÔTS ET TAXES	990 €	1 265 €	990 €	2 255 €	- €	5 500 €
Impôts et taxes sur rémunération	900 €	1 150 €	900 €	2 050 €	- €	5 000 €
Autres impôts et taxes	90 €	115 €	90 €	205 €	- €	500 €
64 CHARGES DE PERSONNEL	14 760 €	18 860 €	14 760 €	33 620 €	- €	82 000 €
Rémunération des personnels	10 800 €	13 800 €	10 800 €	24 600 €	- €	60 000 €
Charges sociales	3 780 €	4 830 €	3 780 €	8 610 €	- €	21 000 €
Autres charges de personnel	180 €	230 €	180 €	410 €	- €	1 000 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	27 €	35 €	27 €	62 €	- €	150 €
66 CHARGES FINANCIERES	27 €	35 €	27 €	62 €	- €	150 €

67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	27 €	35 €	27 €	62 €	- €	150 €
TOTAL DES CHARGES (1)	71 857 €	75 638 €	64 677 €	137 250 €	39 809 €	389 232 €
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	x	23216,89	18169,74	41386,63	- €	82 773 €
TOTAL DES CHARGES (2)	x	98 855 €	82 847 €	178 637 €		472 005 €

Année 2021

PRODUITS	Les Rencontres de l'engagement	Objectif Terre! en PACA	Objectif Terre! en IDF	Tournée Objectif Terre	Crée ton expo	Tot
	7	9	7	16		39
	x	28 %	22 %	50 %		100 %
	18 %	23 %	18 %	41 %		

*Nb de semaines d'action par région
Part de chaque action sur l'année*

74 SUBVENTIONS	25 000 €	38 000 €	32 800 €	92 000 €	20 000 €	207 800 €
Ministère de la Culture - Direction Générale de la Création Artistique (DGCA)	- €	25 200 €	19 800 €	45 000 €	10 000 €	100 000 €
Ministère de la Culture - Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC)	25 000 €	10 000 €	10 000 €	15 000 €	10 000 €	70 000 €
Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse	- €	2 800,00 €	2 200,00 €	5 000,00 €	- €	10 000 €
Régions	- €	- €	- €	6 000 €	- €	6 000 €
Départements	- €	- €	- €	17 000 €	- €	17 000 €
Intercommunalités	- €	- €	- €	4 000 €	- €	4 000 €
Rectorat de Créteil	- €	- €	800 €	- €	- €	800 €
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (mécénat)	32 658 €	41 729 €	32 658 €	74 387 €	- €	181 432 €
Fondation MACIF	14 400 €	18 400 €	14 400 €	32 800 €	- €	80 000 €
SAFRAN	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Fondation PSA	11 058 €	14 129 €	11 058 €	25 187 €	- €	61 432 €
Autres mécènes : Crédit Agricole Anjou Maine, Milk for Good	7 200 €	9 200 €	7 200 €	16 400 €	- €	40 000 €
TOTAL DES PRODUITS (1)	57 658 €	79 729 €	65 458 €	166 387 €	20 000 €	389 232 €
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS	x	24 380 €	19 080 €	43 460 €	- €	86 920 €
TOTAL DES PRODUITS (2)	x	104 109 €	84 538 €	209 847 €	20 000 €	476 152 €

Report 20K (2020)
+ 60K (2021)

Report de 2020

RB

LES AMIS DU MUMO
12 Rue d'Andigné
75016 PARIS
Association publiée au Journal Officiel le 20 Avril 2013
SIRET 792 762 668 00012

**RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR
L'ARTICLE L. 612-5 DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Madame, Messieurs,

En application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce, nous vous soumettons un rapport sur les conventions passées directement ou par personne interposée entre l'Association et l'un de ses administrateurs ou une société dont un associé indéfiniment responsable, un gérant, un administrateur, le directeur général, un directeur général délégué, un membre du directoire ou du conseil de surveillance, un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% est simultanément administrateur de l'Association.

A titre liminaire il est indiqué que le CDD pour surcroît d'activité intervenu avec Madame Ingrid BROCHARD, membre du conseil d'administration, du 10 Juillet 2018 au 3 décembre 2018 puis renouvelé jusqu'au 11 Juin 2019, n'a pas été reconduit sur l'exercice clos le 31 décembre 2020.

En revanche, une convention visée à cet article est intervenue au cours de l'exercice écoulé, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Relations avec Madame Ingrid BROCHARD

Personne concernée : Madame Ingrid BROCHARD, membre du conseil d'administration

Modalités : Intervention en tant qu'auto-entrepreneur dans la recherche de fonds et l'exécution du projet MuMOxCentrePompidou. Deux factures ont été établies au titre de cette intervention.

Le Président
Rudy BOUBLIL



LES AMIS DU MUMO
12 Rue d'Andigné
75016 PARIS
Association publiée au Journal Officiel le 20 Avril 2013
SIRET 792 762 668 00012

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 1^{ER} JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un,

Le 1^{er} Juin,

à 18 Heures,

Les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation faite par le Président en date du 17 mai 2021.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Rudy BOUBLIL, Président de l'association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Le Cabinet VALEXCO AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué en date du 17 mai 2021, est absent et excusé.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant le quorum requis, peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et adoption du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale Ordinaire,
- Lecture du rapport de gestion et sur la situation morale et financière de l'Association,
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Conseil d'Administration,
- Affectation du résultat,
- Conventions de l'article L. 612-5 du Code de commerce,
- Vote du budget de l'exercice du 2021,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- une copie de la lettre adressée à chaque membre,
- la copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes,



- la feuille de présence,
- le rapport de gestion et sur la situation morale et financière de l'association établi par le Conseil d'administration,
- le rapport du commissaire aux comptes,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président donne lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et sur la situation morale et financière de l'Association établi par le Conseil d'Administration.

Le Président donne lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et sur la situation morale et financière de l'Association établi par le Conseil d'Administration, ainsi que du rapport du commissaire aux comptes.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture, l'Assemblée Générale décide d'adopter le procès-verbal de la précédente Assemblée Générale Ordinaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'adopter le rapport de gestion et sur la situation morale et financière de l'Association présenté par Monsieur Rudy BOUBLIL, Président de l'Association.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et donne quitus au Conseil pour sa gestion dudit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 13 481,50 Euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice

13 481,50 Euros




En totalité au compte « Réserves pour projet associatif » dont le solde créditeur sera, après affectation, ramené à la somme de 8 601,58 Euros.

Compte tenu de cette affectation, les fonds propres de l'Association s'élèveront à 133 422,08 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur la convention visée à l'article L. 612-5 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve ladite convention.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RÉOLUTION

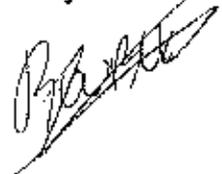
L'Assemblée Générale approuve le budget présenté pour l'exercice 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

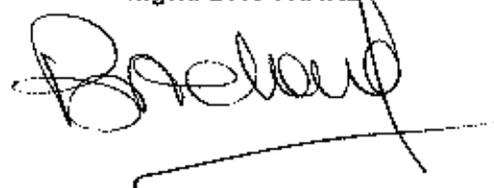
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de séance, déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal qui a été signé par le Président et la Secrétaire.

Le Président
Rudy BOUBLIL



La Secrétaire
Ingrid BROCHARD





Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos au 31 décembre 2020

LES AMIS DU MUMO ASSOCIATION LOI 1901

12 RUE D'ANDIGNE
75 016 PARIS



EXPERTISE COMPTABLE
CONSEIL - AUDIT



Version 2014/01

LES AMIS DU MUMO

Association loi 1901
12 RUE D'ANDIGNE
75016 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de l'association LES AMIS DU MUMO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES AMIS DU MUMO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note "Faits majeurs de l'exercice" de l'annexe des comptes annuels concernant le contexte de crise lié au Covid-19, son impact pour l'association et les mesures prises.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « Faits majeurs de l'exercice » de l'annexe expose les impacts de la crise Covid-19 pour l'association. Nos travaux ont consisté à nous entretenir avec la direction sur les mesures entreprises et leurs effets à ce jour ainsi qu'à examiner la documentation fournie présentant les données économiques à la date de notre intervention. Nous nous sommes assurés que les informations fournies en annexe des états financiers et dans le rapport financier étaient appropriés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude

significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FONDETTES, le 12 mai 2021

Pour VALEXCO AUDIT

Grégory ONDETTES
Commissaire aux Comptes

	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	22 083	28 935
Autres		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-13 482	-6 852
Situation nette (sous-total)	8 602	22 083
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	124 821	219 821
Provisions réglementées		
Total	133 422	241 904
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	476 248	309 111
Total	476 248	309 111
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 971	28 031
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	9 087	8 953
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	74 200	80 000
Total	101 259	116 984
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	710 959	710 959

Voir en page 3 le rapport du Fiduciaire Expertise sur les comptes annuels



	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques	14 390	13 833	557	7 235
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage	450 169	331 302	118 868	209 205
Autres	55 680	41 682	13 998	25 463
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	150 000		150 000	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
Total	670 239	386 817	283 422	241 904
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	638		638	2 945
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	405 869		405 869	423 150
Charges constatées d'avance	21 000		21 000	
Total	427 507		427 507	426 095
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	1 097 746	773 634	710 029	667 999

Voir en page 3 le rapport de fiduciaire Expertise sur les comptes annuels



	du 01/01/2020	%	du 01/01/2019	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2020	PE	au 31/12/2019	PE	en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Cotisations						
Ventes de biens et services :						
- ventes de biens						
<i>dont ventes de dons en nature</i>						
- ventes de prestations de services						
<i>dont parrainages</i>						
Produits de tiers financeurs :						
- Concours publics et subv. d'exploit.	280 412	36,39	252 715	31,03	27 697	10,96
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable						
- Ressources liées à la générosité du public :						
Dons manuels	180 600	23,48	26 090	3,20	154 710	692,99
Mécénats			175 585	21,56	-175 585	-100,00
Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges	136	0,02	487	0,06	-351	-72,08
Utilisations des fonds dédiés	309 111	40,12	359 452	44,14	-50 341	-14,00
Autres produits	58	0,01	12	0,00	45	377,90
Total	770 515	100,00	814 341	100,00	-43 826	-5,38
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	224 079	29,08	378 828	46,52	-154 748	-40,85
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	1 890	0,25	2 059	0,25	-169	-8,20
Salaire et traitements	54 387	7,06	88 582	10,88	-34 215	-38,62
Charges sociales	12 072	1,57	29 594	3,63	-17 522	-59,21
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	108 482	14,08	108 034	13,27	448	0,41
Dotations aux provisions						
Report en fonds dédiés	476 248	61,81	309 111	37,96	167 137	54,07
Autres charges	1 944	0,25	11	0,00	1 933	#####
Total	879 082	114,09	916 218	112,51	-37 136	-4,05
Résultat d'exploitation	-108 567	-14,09	-101 877	-12,50	-6 690	-6,77
PRODUITS FINANCIERS						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change	121	0,02	35	0,00	85	245,20
Produits nets sur cessions de V.M.P.						
Total	121	0,02	35	0,00	86	245,20
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différence négatives de change	36	0,00	9	0,00	27	300,00
Charges nettes sur cession de V.M.P.						
Total	36	0,00	9	0,00	27	300,00
Résultat financier	85	0,00	26	0,00	59	225,00

Voir en page 3 le rapport de Fiduciaire Expertise sur les comptes annuels



	du 01/01/2020		du 01/01/2019		Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2020	% PE	au 31/12/2019	% PE	en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-108 732	-7,08	-107 352	-12,91	-6 620	-6,15
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	95 000	12,33	95 000	11,67		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total	95 000	12,33	95 000	11,67		
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total						
RESULTAT EXCEPTIONNEL	95 000	12,33	95 000	11,67		
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	865 636		809 376		-43 740	-4,81
TOTAL DES CHARGES	879 118		916 227		-37 110	-4,05
EXCEDENT OU DEFICIT	-13 482	-1,55	-107 851	-13,34	-94 369	-9,07
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévoiat						
Total						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestation en nature						
Personnel bénévole						
Total						

Voir en page 3 le rapport de Fiducia Expertise sur les comptes annuels



ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2020

Durée : 12 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE

Objet :

Le MuMo a pour objet de présenter, aux enfants qui n'ont pas forcément accès aux musées, des expositions d'art contemporain dans un espace mobile. Le MuMo se déplace donc vers son public accompagné d'une équipe de médiateurs.

Activités ou missions :

Les missions proposées :

- visite des œuvres contenues dans le Mumo
- atelier de pratiques artistiques
- formation à l'art pour les enseignants afin de préparer et poursuivre la visite du MuMo

Moyens mis en oeuvre :

Les moyens sont à la fois techniques et humains tels que présentés ci avant

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Le fait majeur de l'exercice 2020 est bien entendu les effets du Covid-19 dans le déroulement de la mission.

En effet la tournée Pays de Loire commencée en 2019 s'est poursuivie en Janvier et Février 2020. Dès le mois de Mars le 1er confinement a conduit à l'arrêt total des tournées.

La pandémie a perturbé toute l'année 2020, puisque aucune tournée n'a pu être effectuée.

Des expositions ont quand même été réalisées lorsque la situation de confinement n'était pas total avec maintien d'un protocole sanitaire

Ces expositions sont les suivantes :

- Summer of Art - Eté culturel-
- Objectif Terre

D'autres conséquences de l'épidémie du covid-19 ont affectés les comptes arrêtés au 31/12/20 on peut notamment citer :

- mise en chômage partiel du personnel avec demande d'indemnisation
- exonération et aide sur les charges sociales

Toutefois, les conséquences de l'épidémie de Covid-19 ne font pas peser d'incertitudes sur la poursuite de l'activité du MuMo



2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE (suite)



3- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS					
OPTIONS RETENUES					
	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné	
		en charges	à l'actif		
Frais d'acquisition					
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
des titres de participation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
des autres titres immobilisés et titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Frais externe de formation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
nécessaires à la mise en service		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Coûts d'emprunts activables		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
COMPOSANTS IDENTIFIES					
	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes		
Constructions					
Installations techniques, matériels et outillages industriels					
Autres immobilisations corporelles					
AMORTISSEMENTS					
Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :					
Durées d'amortissement					
Immobilisations non décomposées :					
amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.					
Immobilisations décomposées :					
Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).					
Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.					
Modes d'amortissement					
Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.					
	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées		
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode
Immobilisations incorporelles	linéaire	24 mois			
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériels et outillages industriels	linéaire	48 à 60 mois			
Autres immobilisations corporelles	linéaire	36 mois			



5 - NOTES SUR LE BILAN / ACTIF**Frais d'établissement :**

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		

Fonds commercial :

	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

Actif immobilisé :

<i>Valeurs brutes</i>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	14 390			14 390
Immobilisations corporelles.....	505 849	150 000		655 849
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....				
Total.....	520 239	150 000		670 239

Amortissements et dépréciation

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	7 155	6 679		13 833
Immobilisations corporelles.....	271 181	101 803		372 984
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....				
Total.....	278 336	108 482		385 817

Créances représentées par des effets de commerce :

Usagers.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....			
Actif circulant et charges constatées d'avance.....	21 638	21 638	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Participations et créances rattachées.....		
Immobilisations financières.....		
Usagers et comptes rattachés.....		
Autres créances.....		638
Disponibilités.....		

Charges constatées d'avance :

	21 000
--	--------



6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent	6 852	

AFFECTATION	Augmentations	Diminutions
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		6 852
Report à nouveau		
Total des affectations		6 852

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions ou consommations	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise.....				
Fonds propres avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation.....				
Réserves.....	28 935		6 852	22 083
Report à nouveau.....				
Résultat de l'exercice.....	-6 852	-6 630		-13 482
Situation nette	22 083	-6 630	6 852	8 602
Fonds propres consommables.....				
Subventions d'investissement.....	219 821		95 000	124 821
Provisions réglementées.....				
Total.....	241 904	-6 630	101 852	133 422



6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

RESERVE POUR PROJET DE L'ENTITE

Intitulé des projets	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Maintien valeur	28 935		6 852	22 083
Total	28 935		6 852	22 083



6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DU REPORT A NOUVEAU AVANT REPARTITION DU RESULTAT

	Débiteur	Créditeur
Nature du report à nouveau		
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinés :		
- à l'exercice.....		
- aux exercices ultérieurs.....		
Report à nouveau non affecté des activités sous contrôle de tiers financeurs.....		
Report à nouveau gestion propre.....		
Solde		

TABLEAU DE REPARTITION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

	Déficit	Excédent
Résultat comptable de l'exercice	13 481,50	
- dont part du résultat sur gestion propre.....	13 481,50	
- dont part du résultat sous contrôle des tiers financeurs (détails).....		



6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Réserves pour projet de l'entité.....	28 935		6 852	22 083
Total (1)	28 935		6 852	22 083
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives aux stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif....				
Amortissements dérogatoires.....				
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour risques d'emploi.....				
Provision pour amendes et pénalités....				
Provisions pour charges sur legs et donations.....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....				
Total (3)				
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés.....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)				
Total général (1 + 2 + 3 + 4)	28 935		6 852	22 083
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....				
- financières.....				
- exceptionnelles.....				



6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)							
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS							
Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions		A la clôture		
Total							
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES							
Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice A	Report B	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -) D	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global C	Dont remboursement aux Bénéficiaires		Montant global A+B-C+D	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses autorisées des 2 derniers exer.
Subventions d'exploitation							
Report 2019	309 111		209 111			100 000	
Ressources 2020		461 525	85 277			376 248	
Sous-total	309 111	461 525	294 388			476 248	
Contributions financières d'autres organismes							
Sous-total							
Ressources liées à la générosité du public							
Sous-total							
Total	309 111	461 525	294 388			476 248	



6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**Etats des dettes :**

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	17 971	17 971		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	9 087	9 087		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	74 200	74 200		
Total :	101 259	101 259		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Fournisseurs.....		4 010
Dettes fiscales et sociales.....		3 260
Autres dettes		

Produits constatés d'avance : 74 200



7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DES VENTES DE BIENS ET SERVICES

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
NEANT				
Total				

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

VENTILATION DES RESSOURCES HORS VENTES DE BIENS ET SERVICES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Cotisations				
Subventions d'exploitation	280 412	252 715	60,80	55,62
Concours publics				
Versements des fondateurs ou contributions de la dotation comptable				
Dons manuels	160 800	26 090	39,20	5,74
Mécénats		175 585		38,64
Legs et donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Ventes de dons en nature				
Parrainages				
Autres ressources				
Total	461 212	454 390	100,00	100,00



7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.

Nature	Modalités de recensement et de valorisation
NEANT	

Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.

Motifs de la non comptabilisation :

--	--

Nature	Valorisation



7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)**MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE****Produits**

Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique "Legs, donations"	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
Total des produits	

Charges

Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reports en fonds reportés liés aux legs et donations	
Total des charges	



8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)

**Engagements
de crédit bail :**

Terrains
Constructions
Inst. techn., mat. & out
Autres immo. corp.
Immo. en cours

Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat résiduel (t)
Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+ 1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	

Totaux

--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

AUTRES ENGAGEMENTS

NEANT





Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions règlementées

Exercice clos au 31 décembre 2020

LES AMIS DU MUMO ASSOCIATION LOI 1901

12 RUE D'ANDIGNE
75 016 PARIS



EXPERTISE COMPTABLE
CONSEIL - AUDIT



Version 20

LES AMIS DU MUMO
Association loi 1901
12 RUE D'ANDIGNE
75016 PARIS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

A l'assemblée générale de l'association LES AMIS DU MUMO,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.612-7 du code de commerce, nous avons été avisé des conventions suivantes, mentionnés à l'article L.612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé :

♦ Première convention : relation avec Madame Ingrid BROCHARD, membre du conseil d'administration

Sur l'exercice 2020, Madame Ingrid BROCHARD a facturé à votre association 15 000 € de commissions dans le cadre de la recherche d'un mécénat.

♦ Deuxième convention : relation avec Madame Ingrid BROCHARD, membre du conseil d'administration

Sur l'exercice 2020, Madame Ingrid BROCHARD a facturé à votre association une somme de 5 000 € concernant ses travaux sur le projet en partenariat avec le centre Pompidou.

FONDETTES, le 12 mai 2021

Pour VALEXCO AUDIT
Grégory ONDET
Commissaire aux Comptes